

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII^e Volume.
N^o 22. — Octobre 1898.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1898

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, *secrétaire-général*.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — *Secrétaire-Général* : M. Mouret-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.
CREIL. — *Président* : M. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas. *Délégué* : M. Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Délégué* : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. *Vice-Présidents* : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valaçon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnote et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Sec.* : M. Riby. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 OCTOBRE 1898.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance, mis aux voix, est adopté sans observation.

Est admis membre de la Société :

M. HALINBOURG conseiller général du canton de Betz, 44, rue de Grammont, à Paris.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

M. Eugène POULAILLET, garçon jardinier au château de Chamant (par MM. Pillois et Mouret).

M^{me} DOUCHET, propriétaire à Pont-Sainte-Maxence, comme dame patronnesse (par MM. Lozet et Mouret-Appert).

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1^o Lettre de faire part du décès de M^{me} veuve Dubarle. M. le Président dit que les regrets de la Société seront insérés au Bulletin, et exprimés à M. Dubarle fils, membre correspondant.

2^o Rapports de M. Carreau, juré à l'Exposition de Montreuil-sous-Bois, le 3 septembre, et de M. Testard, président du jury à l'Exposition de Beauvais, le 17 septembre. M. le Président dit que ces rapports seront publiés *in extenso* dans le prochain Bulletin.

3^o Programme d'une Exposition de chrysanthèmes et fruits de table à Elbeuf, les 12 et 13 novembre prochain.

4^o Catalogues des arbres fruitiers de la maison Croux et fils, de Chatenay. — Catalogues des oignons à fleurs de Dupanloup et C^{ie}, 44, quai de la Mégisserie, Paris. — Tarif

XVII^e VOLUME. — N^o 22. — OCTOBRE 1898.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

102 09

5420

SHAS



de médailles et diplômes de la maison Alp. Desaide, 56, quai des Orfèvres, Paris.

M. Pillois, secrétaire-général-adjoint, donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour : Le Conseil, sur la demande de M. Lozet, professeur, a voté un crédit de 60 fr. pour servir à l'établissement d'un contre-espallier, au Jardin d'expériences, à la suite du hangar et parallèle à la rue de Saint-Etienne. — M. le Président a porté à la connaissance du Conseil le don fait, à la Société, par M. Chandavoine, caissier de la Caisse d'épargne de Senlis, d'une médaille d'argent pour être décernée en prix au Concours horticole scolaire. A ce propos, M. le Président a proposé d'ajouter aux Statuts et Règlements de la Société, au titre : *Concours entre les élèves des Ecoles communales*, à la suite de l'article 5 : « Dans le cas où l'élève arrivant en tête aurait déjà obtenu le premier prix l'année précédente, il lui sera décerné un rappel de premier prix, consistant en une médaille d'argent de 3^e classe ». — Il est également proposé d'ajouter à l'article 4^{er} du titre : *Longs services des Jardiniers en place* : « Ou ayant servi pendant le même temps, sans interruption, chez un membre de la Société ».

L'assemblée approuve ces décisions et vote des remerciements à M. Chandavoine.

M. le Président donne la parole à M. Lozet, professeur, qui fait une conférence de botanique sur les organes des végétaux et principalement sur la fleur.

L'assemblée lui a marqué sa satisfaction par ses applaudissements.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures un quart.

Apports en séance :

M. LOZET dépose sur le bureau, pour servir à la tombola et

provenant du jardin d'expériences : Un fort lot de Pommes transparentes de Croncels, qu'il recommande aux amateurs pour sa fertilité ; — un lot de Poires William ; — un autre de Pêches de semis très belles et bien colorées ; à propos de ces Pêches, M. Lozet fait remarquer qu'on ne pratique pas assez le semis de noyaux, et il engage les personnes présentes à en essayer, en disant que sur dix Pêchers ainsi obtenus, il n'est pas rare d'en rencontrer quelques-uns de très méritants ; — et un sarment de raisin Gamais de juillet portant trois grappes. — *Remerciements.*

M. PECQUET dépose également un bouquet de 6 énormes Poires Beurré Clairgeau, obtenues au moyen de la greffe de boutons à fleurs, et un lot de Poires Roi Ch. de Wurtemberg, Général Tottleben et Passe-Crassane. — Le Jury lui décerne une *mention très honorable et un diplôme.*

M. BENJAMIN présente également un lot de 15 espèces de Poires, des Potirons jaunes de Paris, Melons, Tomates, Raisin, Pêches, Petits Pois, Haricots et Courges. — Il lui est aussi attribué une *mention très honorable, avec diplôme.*

M. CHÉRET apporte un lot de Raisin portugais bleu, ainsi que des Tomates reconnues par le Professeur pour la Tomate Lord Beaconsfield, et il abandonne le tout pour la tombola. — Il lui est voté une *mention honorable*, ainsi que des remerciements.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Crépy-en-Valois.

ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1898. — PRÉSIDENTE DE M. GANNIER.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Les membres présents sont : MM. Lozet, professeur ; Gannier, Oudin,

Lafontaine, Fasquelle, Gacongne, Montiers, Despierres, Girodot, Gaillard, Droux, Dandrieux.

Il est donné par M. Francolin, secrétaire, lecture d'une lettre de M. Crépin, qui envoie pour la réunion de ce jour, et à titre de curiosité, une orange récoltée par lui dans son jardin, à Séry.

La section, à l'unanimité, vote des remerciements à M. Crépin.

M. Lozet fait ensuite une conférence sur les organes reproducteurs de la plante; il se livre à des considérations très intéressantes sur les fleurs complètes et les fleurs incomplètes.

Il conseille de semer des noyaux de pêche; les semis, ajoute-t-il, lui ayant donné, depuis plusieurs années, des espèces très recommandables.

Il se plaît à reconnaître les heureux résultats produits par un engrais spécialement préparé par M. Truffaut, horticulteur à Versailles, pour les plantes cultivées en pots.

Il recommande comme une des meilleures variétés à multiplier la pomme Croncels, volumineuse et transparente; mûre vers le 15 août, elle peut être consommée jusqu'au mois de novembre.

Il pratique, dans le jardin de l'école, la greffe des boutons à fleurs.

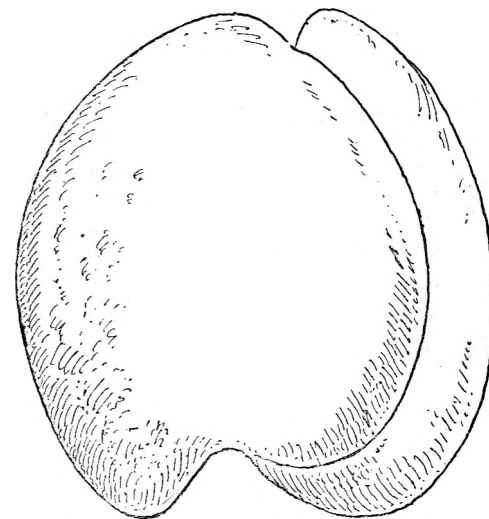
Séance levée à quatre heures.

DÉGUSTATIONS

20 Septembre.

PÊCHE DE SEMIS (première fructification) obtenue par M. Manné, à Senlis. — Fruit gros, oblong, très creusé du côté du pédoncule. — Peau fine, un peu adhérente, finement

duvetée, à fond jaunâtre, largement teintée de carmin, plus foncé à l'insolation. — Chair blanche, fortement carminée autour du noyau et sous la peau, fine et tendre, suffisamment juteuse et sucrée, bien relevée. — Noyau petit, allongé,



acuminé, très rustique. — Bois assez menu, vert tendre, largement lavé de carmin foncé. — Feuilles moyennes, vert gai, creusées en gouttière, très finement dentées, glandes réniformes.

24 Septembre.

POIRE MONSALLARD. — Fruit gros, forme de Doyenné allongé. — Peau vert pâle, jaunissant à la maturité, avec quelques traces de carmin pâle. — Chair blanche, demi-fine, assez fondante, juteuse, sucrée, bien relevée. — Arbre vigoureux sur franc, fructification précoce et soutenue. — Bon fruit, dont la maturité normale est fin août.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION de la Société d'horticulture de Montreuil,

PAR M. CARREAU, HORTICULTEUR A CHANTILLY.

Je remercie mes collègues d'avoir bien voulu me désigner comme membre du Jury pour l'Exposition de la Société d'horticulture de Montreuil, et je leur communique le rapport des observations que j'ai pu recueillir, vu le peu de temps dont j'ai pu disposer.

A l'entrée, un jardin aérien garni de plantes vertes et draperies ; du haut de la plate-forme, l'on découvrait tout ce qui comprenait l'Exposition : Massifs de Cannas, Fuchias, Géraniums ; les arbres verts et fruitiers, artistement disposés en plate-bandes où les plantes pouvant être transportées figuraient en grand nombre.

Je me suis attaché particulièrement à la section des fleurs coupées, dont j'étais désigné pour apprécier les apports :

Un lot de Dahlias Cactus accompagnés de fleurs annuelles, très bien disposées par gradins, produisait un joli effet.

Un lot de 400 variétés de Roses coupées, d'une fraîcheur remarquable malgré l'excès de la température tropicale.

Ce qui a attiré le plus mon attention, c'est un lot de Glaïeuls de Semis de toutes couleurs et à très grandes fleurs ; entre autres les couleurs bleues et violettes étaient remarquables.

La collection des fruits formait le clou de l'Exposition. Les Poires, les Pommes et les Pêches, sans distinction, étaient de premier choix.

Dans une autre partie de l'Exposition très bien aménagée, il y avait abondance de plantes vertes et plantes à feuillage, Caladiums et Crotons en belles variétés.

Sur une table étaient disposées des corbeilles pour surtouts et des bouquets à la main ; de superbes couronnes faisaient l'admiration du public.

Enfin, l'industrie était représentée par tous les nouveaux modèles : Serres, Châssis, Abris et Outillages.

Après le banquet, M. le Président de la Société d'horticulture de Montreuil remercie les Sociétés correspondantes d'avoir bien voulu se faire représenter par un de leurs membres.

RAPPORT sur l'Exposition d'horticulture de Beauvais du 17 octobre 1898,

PAR M. TESTARD, HORTICULTEUR PRIMEURISTE A SENLIS.

La Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de l'arrondissement de Beauvais, a tenu, cette année, son Exposition générale des produits horticoles, le 17 septembre, sur l'esplanade de l'Hôtel-Dieu, en face le nouveau lycée.

Ayant eu l'honneur d'être désigné par notre Société pour la représenter comme juré à cette Exposition, je viens vous rendre compte de ma mission.

Je dirai, de suite, que cette Exposition justifiait son titre de « générale des produits de l'horticulture », car elle comprenait des végétaux de plein air, de serres, des arbres fruitiers, des fruits et des légumes.

La section de l'Apiculture, la section de Botanique et d'Entomologie y étaient également bien représentées.

Le jury chargé d'apprécier les produits exposés se composait de :

MM. Bazin, professeur d'horticulture à Clermont.

Courtois, professeur d'arboriculture à Compiègne.

Anty, président de la Section d'horticulture de Noailles.

Cattelin, vice-président de la Société d'horticulture d'Amiens.

MM. Mignot-Vérité, apiculteur à Ourcel-Maison (Oise).
Altette, secrétaire chargé de l'apiculture de la Société de Beauvais.
Molle, secrétaire de la Section de botanique de la Société de Beauvais.
Testard, de Senlis, votre délégué.

Le jury s'est constitué immédiatement en nommant votre représentant président, et M. Courtois rapporteur.

A midi et demie, nous sommes entrés en fonctions, guidés par M. Camus, vice-président de la Société. En entrant sous la tente de l'Exposition, il y avait de quoi être émerveillé de voir un ensemble de lots de plantes des plus variées, de fruits, de fleurs coupées, de bouquets montés, le tout arrangé avec goût et savoir, par M. Delaville, professeur, si bien connu pour son activité et son talent.

A l'extérieur étaient exposés les arbres fruitiers et arbres d'agrément ainsi que des plantes de plein air.

Après les délibérations du jury, les prix ont été accordés ainsi qu'il suit :

Horticulteurs marchands.

Grand prix d'honneur, objet d'art avec prime de 50 francs, à M. Preinville, horticulteur à Saint-Just-en-Chaussée, pour l'ensemble de ses lots, arbres fruitiers, fruits et roses coupées.

Prix d'honneur, objet d'art avec prime de 50 francs, à M. Baude, horticulteur à Fayel-Cauvigny.

Prix d'honneur, objet d'art avec prime de 50 fr., à M. Mas, horticulteur à Beauvais.

Grande médaille de vermeil avec prime de 30 francs, à M. Judenne, horticulteur à Beauvais.

Grande médaille de vermeil avec prime de 30 francs, à M. Rollin, horticulteur à l'Isle-Adam.

Grande médaille de vermeil avec prime de 30 francs, à M. Piermé, horticulteur à Beauvais.

Médaille de vermeil grand module avec prime de 25 fr., M. David, pépiniériste à Etouy.

Médaille de vermeil grand module avec prime de 25 fr., à M. Denys, jardinier à Beauvais.

Médaille d'argent grand module, M. Leheurteur, jardinier-maraîcher à Gisors.

Médaille d'argent grand module, M. Lepelletier, horticulteur à Stains (Seine).

Jardiniers amateurs.

Objet d'art et 50 fr., à M. Germain, jardinier-chef à la Préfecture de Beauvais, pour l'ensemble de ses lots.

Diplôme d'honneur (hors concours), à M. Morel, à Auteuil.
Prime de 50 fr. à M. Vallée, jardinier de M. Morel.

Diplômes d'honneur (hors concours), M. d'Elbée, à Warluis, et à M. Camus, vice-président de la Société d'horticulture.

Prime de 25 fr., à M. Seigneur, jardinier de M. Camus.

Médaille de vermeil grand module, Section de Formerie.

Médaille de vermeil grand module, M. Bayard, instituteur à Hamaches, pour ses légumes.

Médaille de vermeil grand module, M. Thomas, de Neuilly-en-Thelle.

Médaille de vermeil, M. Piette, jardinier de M. Lemaire, à Notre-Dame-du-Thil.

Sept médailles d'argent ont été décernées à plusieurs jardiniers qui avaient exposé des lots de plantes, de légumes et fruits très méritants.

Industrie horticole.

Deux médailles de vermeil, cinq médailles d'argent et deux de bronze lui ont été décernées.

Section de l'apiculture.

Objet d'art, M. Dufort Coignon, propriétaire à Beauvais.

Trois médailles de vermeil et deux médailles d'argent ont été décernées aux exposants.

Section de botanique et d'entomologie.

Diplôme d'honneur hors concours, avec médaille commé-

morative, M. Masson, trésorier de la Société d'horticulture de Beauvais.

Objet d'art, M. Hermanville, instituteur à Héricourt-Saint-Samson.

Trois médailles de vermeil, deux médailles d'argent et cinq médailles de bronze ont été décernées à leurs exposants, parmi lesquels notre collègue, M. Guillet, jardinier au château des Aigles, à Chantilly, qui a obtenu une médaille de bronze grand module.

Je ne terminerai pas cette nomenclature de récompenses sans parler des plans de jardins de M. Masson, architecte-paysagiste à La Chaussée-Gouvieux, qui ont été fort appréciés.

Le matin, un déjeuner a été offert aux membres du jury; le soir, un dîner de famille.

Le lendemain dimanche, 18 septembre, la distribution des récompenses a eu lieu sur l'esplanade de l'Hôtel-Dieu, sous le hall aménagé à cet effet.

A sept heures du soir, réunion au banquet dans la salle du Théâtre, où tous les agriculteurs et horticulteurs étaient réunis, sous la présidence de M. le Préfet.

Après le dîner, des discours ont été prononcés par M. le Préfet; M. Hucher, maire de Beauvais; M. de Corberon et M. Raviart, tous à la prospérité de l'agriculture et de l'horticulture.

Je ne terminerai pas ce compte-rendu sans adresser mes remerciements aux membres de la Société de Beauvais, en particulier à M. Raviart, président, M. Camus, vice-président, ainsi qu'à ceux du jury, pour l'honneur et le gracieux accueil qu'ils ont bien voulu faire à votre délégué, qui leur en gardera le meilleur souvenir.

LES IRIDÉES

Suite (1).

L'opération se renouvelle tous les quatre ou cinq ans, mais il n'y a aucun inconvénient à laisser plus longtemps ces plantes en place, car les touffes sont d'autant plus florifères qu'elles sont plus fortes et moins souvent déplacées.



Iris d'Allemagne.

Quoique toutes les terres et toutes les expositions puissent convenir aux Iris à rizomes, il n'est pas moins vrai qu'ils prospèrent mieux dans les sols argilo-calcaires, un peu frais, exposés au grand air, non loin des cours d'eau (2).

Certaines espèces préfèrent au contraire les terrains secs et arides; parmi elles sont surtout remarquables : l'*Iris d'Allemagne*, l'*Iris panaché*, l'*Iris nain* et l'*Iris de Florence*, qui croît abondamment et spontanément autour de cette ville.

D'autres, l'*Iris de Monnier*, l'*Iris fauve*, se plaisent dans les endroits humides, en terre vaseuse ou tourbeuse; d'autres, enfin, croissent absolu-

(1) Rectifications au dernier Bulletin :
Page 322. — Lire : 17' *Les Sysiriques* au lieu de *Sysiriques*.
Page 323. — Lire : L'*Iris de Monnier* au lieu de *Mounier*.

(2) Il en existe d'importantes plantations sur les bords de l'Oise, à Saint-Leu notamment, où on les avait faites pour atténuer la mauvaise odeur des usines à sucre.

ment dans l'eau, et végètent bien à l'ombre, à l'exposition du Nord.

Mode de reproduction :

La reproduction des Iris par divisions est suffisamment pratique, et son usage constant fait qu'on délaisse le semis, dont les résultats se font longtemps attendre.



Iris de Suze.

culture ordinaires, puis on attend ainsi la première floraison, qui n'a lieu que vers la troisième ou quatrième année.

L'Iris de Suze et l'Iris à tige nue, en raison de leur tempérament délicat, doivent être semés en terrines et hivernés sous châssis ou en orangerie.

Toutes les variétés d'Iris sont des plantes décoratives,

Toutefois, j'estime que le semis a bien son intérêt, au point de vue de l'obtention des variétés nouvelles, qui se montrent fréquemment, étant donnée la tendance continuelle de ces plantes à une variation indéfinie. Aussi vais-je en dire quelques mots.

Lorsqu'on a pu se procurer des graines, qui sont d'une extrême rareté, on fait le semis à mi-ombre, en terre légère maintenue fraîche, dans des pots ou dans des terrines, ou bien encore en pleine terre en pépinière, dès la récolte des graines. C'est généralement vers le mois de juillet-août.

Dès que les plants ont acquis assez de force, on les repique en planche à 0^m25 ou 0^m30 en tous sens; on donne les soins de

dans la composition des grands massifs, dans les plates-bandes, où ils entrent avantageusement. Les rocailles, rochers ou talus en pente sont très bien garnis avec ces plantes. Il en est de même des vases surmontant les monuments, les murs de terrasses, etc.; partout les Iris font très bon effet ornemental. Leur rusticité, leur beauté et l'odeur de leurs fleurs leur assurent les faveurs de l'amateur.

2^e Section. — Les Iris de la deuxième section, autrement dit les Iris bulbeux, diffèrent de ceux qui précèdent; ils sont d'abord moins répandus et moins connus. Les trois espèces typiques qui existent actuellement voient le nombre des variétés augmenter chaque année; leur culture facile les fait admettre dans les cultures en collection. Ce sont : l'Iris *Xiphioïdes* ou Iris d'Angleterre, l'Iris *Xiphion* et l'Iris de Perse.

En voici la description botanique :

L'Iris *Xiphioïdes* est un bulbe vivace, ovoïde, allongé, à peu près semblable à celui de la tulipe. La hampe florale a de 40 à 60 centimètres de hauteur; elle est flexueuse et cachée par des feuilles engainantes, longues, linéaires, canaliculées et striées. L'inflorescence présente deux à trois fleurs, s'ouvrant l'une après l'autre; le tube du périanthe, en forme d'entonnoir, présente des divisions externes, dont le limbe orbiculaire denté, échancré au sommet, retombe en dehors et est brusquement rétréci à sa base en onglet concave, brillant en dehors et vert sur le dos. Les divisions internes, presque ovales, orbiculaires, sont dentées et rétrécies à la base en onglets étroits, dressés et pliés, et forment un entonnoir triangulaire. Les lames étalées offrent un angle dorsale bi-caréné et deux gouttières latérales sur la face supérieure qui termine par trois divisions pétaloïdes, larges de 15 millimètres et hautes de 20 millimètres. Sa floraison a lieu en juillet, mais ne dure pas assez longtemps.

(A suivre).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Les Freesia en culture forcée. — Sur les *Freesia* cultivés en plein air l'été, faire choix, en septembre, des plus gros bulbes, que l'on repote aussitôt arrachés, et avec la même terre que pour les Jacinthes.

Les pots doivent avoir quatorze centimètres, et on met dans chacun de douze à quinze bulbes, de manière qu'ils se touchent presque; le tout est entouré en planches à l'air libre; ils ne sont rentrés en serre froide qu'aux premières gelées. En décembre, la première saison est mise dans la serre à forcer à 15, à 18 degrés centigrades. Les jeunes *Freesia* ont alors, à cette époque, sept à huit centimètres de hauteur.

Les fleurs apparaissent peu de jours après, et, avant leur épanouissement complet, on les remet en serre tempérée, afin qu'ils n'aient pas besoin d'être tuteurés et ne s'étiolent pas; ils restent ainsi très longtemps fleuris dans la serre. Les saisons peuvent se succéder jusqu'en mai. Les graines semées sous châssis en avril et repiquées en pots peuvent fleurir en novembre.

Les bulbes qui ont servi au forçage sont mis en pleine terre au printemps et ne doivent servir que la seconde année.

(*Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Soissons.*)

* *

Destruction des Vers blancs. — J'ai employé la naphthaline dissoute dans le pétrole et mélangée à du tan. Ce mélange a produit très bon effet, seulement la dépense était assez élevée. Il fallait faire une préparation qui demandait un certain temps, et je comptais que le prix de revient était, pour chaque traitement, de 9 francs au journal.

Comme il est nécessaire de faire trois traitements, à dix jours d'intervalle chacun, c'était, par conséquent, 27 francs

le journal. Cependant, les pépinières, les vignes et même les betteraves pouvaient supporter cette dépense, surtout si l'on réfléchit qu'elle serait répartie sur trois ans. En 1895, j'ai simplifié beaucoup le procédé. Au lieu d'employer la naphthaline brute et la faire dissoudre au pétrole, j'ai employé la naphthaline en petits cristaux, dont le prix de revient est de 35 à 40 francs les 100 kilog., 6 à 10 kilog. mélangée à environ 100 kilog. de terre très meuble ou de sable de rivière, et semée dans les champs que l'on veut préserver, comme l'on sème du blé.

Le traitement a été fait trois fois, à dix jours d'intervalle, et dans des sols qui étaient empestés par les vers blancs : on n'en a pas trouvé un seul.

Dans mes pépinières de Sassenay, où jadis il y avait plus de cent vers blancs au journal, on n'en trouve plus aucun. Mes voisins en sont relativement préservés sur une distance de 15 à 20 mètres; mais tous les autres en ont comme j'en avais jadis.

On m'objectera que je ne détruis pas le ver blanc : non, je ne fais que l'éloigner. Si chacun faisait comme moi, nous chasserions tous ces insectes, et ils n'auraient plus qu'un refuge possible, ce serait les forêts. Là, le hanneton serait peut-être pratiqué en grand; dans tous les cas, les propriétaires auraient à se défendre comme ils l'entendraient.

(*L'Horticulteur chalonnais*).

C. MIÉDAN.

* *

Le Pêcher greffé sur épine noire — Les Pêchers de mon jardin refusaient obstinément de pousser : chlorose, gomme, cloque, tout s'en mêlait, et j'en étais presque réduit à ne plus récolter que des fruits provenant de quelques Pêchers à haute tige en plein vent, dits Pêchers de vigne. C'était le cas d'essayer la culture sur épine noire, puisque l'amandier aussi bien que le prunier ne donnaient aucune satisfaction, malgré les soins multipliés et les essais réitérés.

Il était d'ailleurs facile de s'en procurer : elle abonde aux environs.

J'ai donc planté mes prunelliers au printemps 1894. C'étaient de petits sujets de 8 à 9 centimètres de tour. Ils provenaient de haies et de landes qui en sont infestées non loin de mon jardin.

Mon intention était de leur poser trois écussons à chacun pour obtenir de suite une charpente. J'ai dû renoncer à le faire, parce que l'écorce était trop épaisse et qu'il n'y avait pas assez de sève pour mes écussons.

J'ai laissé les sujets jusqu'au printemps 1895, et j'ai alors essayé de les greffer en fente. Comme ils étaient petits, je n'ai mis à chacun qu'une greffe à 0 m. 40 du sol. Tous ont réussi et donné dans la première année une pousse de plus d'un mètre.

J'avais choisi pour greffons la Grosse Mignonne hâtive et la Reine des Vergers.

Mes Pêchers ont continué à végéter avec une grande vigueur, plantés en espalier à la place même où leurs prédécesseurs, greffés sur amandier ou prunier, étaient morts, et à côté de quelques autres moribonds.

ALEXIS FRESNEAU,

Jardinier à la Ferraudière (Maine-et-Loire).

(Revue horticole).

* *

La Cloque du Pêcher. — Nous arrivons au moment psychologique : les Pêchers vont bientôt boutonner. Ne perdez pas de temps, choisissez un moment non pluvieux (la pluie opérerait un lavage pernicieux), mettez en pratique la recette que vous recommande M. de La Bastie : « De fin novembre à février, aspergez vigoureusement, au moyen d'un pulvérisateur, les arbres avec une bouillie bordelaise contenant 8 à 10 kilos de sulfate de cuivre pour 100 litres d'eau, et il n'y aura plus de cloque. »

L. CUSIN.

(La Pomologie française).

Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1898

BOTANIQUE

Organographie végétale (8^e leçon).

<i>Vineuil :</i>	Jeudi 3, à 2 heures, chez M. Ferraud.
<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, à l'issue de la séance, au jardin.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 10, à 2 heures, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Jeudi 17, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 24, à 2 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 27, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

A LOUER, A PONT-SAINTE-MAXENCE

MAISON D'HABITATION

avec vastes bâtiments et terrains propres à la culture légumière et à la production du lait.

Écoulement des produits facile et sur place.

ON DONNERAIT CHEPTEL AU BESOIN

S'adresser à Pont, à M. Conin.

Senlis. — Imp. Nouvian.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »		12 fois de suite. . .	18 »

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.